

## **Le transfert de Moutier : priorité absolue des trois prochaines années**

Le 18 juin 2017, le vent chaud de la liberté a soufflé sur Moutier. Des milliers et des milliers de Jurassiens en ont humé le parfum délicieux. A l'inverse, une brise glacée a figé les militants probernois dans la stupéfaction. Par charité chrétienne, nous ne reviendrons pas sur les scènes de désespoir impudiquement exhibées par les télévisions et les réseaux sociaux. On se souvient par contre des premiers mots des animateurs de la campagne autonomiste, dont ceux de Valentin Zuber, de Laurent Coste et de Marcel Winistoerfer, empreints de bienveillance et pourvoyeurs de mains tendues. Nous ne voulions pas de victoire arrogante, juste de victoire joyeuse. Elle l'a été, sans désinvolture ni mépris pour les battus.

Au lendemain du vote décisif, les plus acharnés des perdants ont déposé de multiples recours contre son verdict. Tout et n'importe quoi, alors, a été prétexte pour contester le choix des Prévôtois. Délations, fausses accusations, médisances, insinuations, imputations et rumeurs, tout a été entrepris afin que la victoire autonomiste soit annulée. Au déferlement contestataire s'est joint le déchaînement ordurier d'élus à l'égard de la majorité prévôtoise et de ses chefs de file. Des commis-voyageurs de la haine sont venus de l'extérieur déverser leur fiel avec un seul objectif en tête : semer la discorde, instaurer le climat délétère susceptible d'aider à la correction de ce qu'ils ne peuvent considérer que comme une avanie démocratique. Conseiller national, députés, maires, conseillers régionaux, conseillers communaux, on a eu de tout en ces matières qu'à leurs dépit et déplaisir j'évite de personnifier. Aujourd'hui, une part de leur espoir d'empêcher le départ de Moutier repose sur les épaules des très inspirés membres de « Moutier-Résiste ». Ceux-ci n'y vont pas avec le dos de la cuiller, exigent l'annulation du vote et feront le nécessaire afin qu'elle s'impose à la décision préfectorale.

Il faut qu'avec eux, Madame la Préfète, première instance chargée d'examiner les recours contre le vote du 18 juin, soit parfaitement au clair. Les Jurassiens n'admettront pas qu'on leur vole la victoire qu'ils ont obtenue de haute lutte, régulièrement et démocratiquement. De même, le canton de Berne et la Confédération doivent savoir qu'un empêchement à l'union de Moutier avec la République et Canton du Jura remettra à l'ordre du jour un conflit politique d'une gravité extrême. Attirer l'attention des uns et des autres sur les risques encourus n'est pas brandir une menace ou agiter un chantage. C'est exprimer seulement la force et la détermination que nous mettrons à défendre un acquis démocratique incontestable, reconnu comme tel par le Ministère public bernois lui-même, indiscutable en regard des arguties juridiques qu'on lui oppose ou pourrait lui imposer.

Le rattachement de Moutier au canton du Jura sera donc la priorité absolue du Mouvement autonomiste au cours de trois prochaines années. Nous nous emploierons, en concertation - et connivence, devrais-je ajouter - avec les autorités cantonales, à concourir au retour sans heurts et à une intégration réussie de Moutier dans la famille jurassienne. Nous avons tous à œuvrer afin que l'exemple que Moutier peut donner aux communes de sa couronne, et au-delà, ait un effet positif sur la perception que les citoyens du sud du Jura auront à l'avenir quant au sort réservé à leur région au sein du canton de Berne.